N°24

Les Échos d'Aurice

Nos Meilleurs Voeux pour 2020

RÉDACTION : Commission information / Communication
CONCEPTION / EDITION : Copytel Mt-de-Marsan - Janvier 2020
IMPRESSION sur papier recyclé

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,
Chers amis,

J'espère que la trêve de la période de Noël et de fin d'année vous ont laissé en bonne santé et en pleine forme.
C'est l'occasion pour nous tous, de se retrouver en famille ou entre amis, afin de se souhaiter le meilleur pour l'année à venir.

Nous pensons également à ceux qui sont seuls ou hospitalisés, notre solidarité les accompagne, car Il s'agit non seulement d'une période conviviale, mais d'un moment indispensable pendant lequel nous partageons l'essentiel, oubliant temporairement les aléas de la vie.

Bien sûr, en ce début d'année, nous pensons très fort à toutes celles et ceux qui nous ont quittés ainsi qu'à ceux qui ont vécu des moments difficiles, deuils, maladies, perte d'emplois.

Le monde d'aujourd'hui nous apporte son lot de progrès mais également beaucoup de contraintes. Dès lors, sachons apprécier pleinement les joies de cette trêve, nous pourrons ainsi attaquer la nouvelle année avec dynamisme et enthousiasme.

Notre charmant village d'Aurice, par sa taille humaine, la vitalité des associations, la détermination des commerces, artisans et entreprises, permet à chacun d'avoir sa place, sachons conserver cette humanité dans la solidarité.

Courant 2019, nous avons pu réaliser les travaux suivants :
- Pose de l'éclairage a basse consommation sur le lotissement de Laouilhé,
- Acquisition d'un terrain près de l'église en vue d'un espace vert et fleuri ou d'un parking,
- Achats d'illuminations pour noël,
- Réparations importantes sur la toiture du hall des sports,
- 2° phase de peintures extérieures de la salle des fêtes,
- Curages de fossés en bordures de nombreuses routes,
- Mise à jour des archives communales,
- Continuité et fin des travaux de restauration sur l'église de Lagastet,
- Études du projet en vue de l'extension du Hall des sports,

Tout ceci afin d'améliorer notre cadre de vie ou de revaloriser notre Patrimoine.

Nous avons également participé à divers évènements qui ont jalonné la vie du village :
- Chantons sous les pins, évènement très populaire qui prend de l'ampleur,
- Fête des écoles et le carnaval du RPI,
- Décorations d'anciens combattants
- Et la réouverture du 'Bistrot', (c'est son appellation), épicerie, boulangerie, bar, restaurant.

Les constructions nouvelles ainsi que les rénovations se multipliant, notre commune est appelée à s'accroître démographiquement. Réclamés par de nombreuses communes au niveau national, les petits commerces de proximité apparaissent vitaux pour le lien social intergénérationnel des communes, encore faut-il que les habitants les fréquentent.

Nous arrivons en fin de mandat, et avec mon équipe municipale, je suis fier de pouvoir témoigner de la réalisation jusqu'à leur terme, de tous les projets énumérés lors de l'élection de 2014 et même depuis 2008.
De surcroît, d'autres investissements ponctuels ont été réalisés au fur et à mesure des besoins mais surtout en fonction des finances dont nous disposions.

Chers concitoyens, cet éditorial est le dernier de ma mandature, aussi, je souhaiterais que les Echos se perpétuent pour votre meilleure information municipale et associative, très riche à Aurice.

Comme je le dis souvent, dans la vie il y a tellement d'émerveillements agréables et de surprises pénibles qu'on en perdrait sa raison de vivre, aussi, je vous souhaite à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux et sincères.

Je souhaite un prompt rétablissement et beaucoup de courage à tous nos malades qui sont hospitalisés pour diverses raisons.

Enfin, que 2020 vous comble de satisfaction ainsi qu'à vos proches, à vos collaborateurs et que vous puissiez profiter au maximum des joies et du bonheur attendu, surtout de la santé qui est notre bien le plus précieux.
Bonne année à tous.

Le Maire,
Francis CAZAUX

LA VIE MUNICIPALE

L'ACTUALITÉ DU PATRIMOINE

CHAPELLE DE LAGASTET

Le programme de rénovation de la chapelle arrive à son terme.
Deux lots de travaux ont été programmés cette année. Il s'agit de terminer les enduits intérieurs et de procéder à la rénovation de certaines menuiseries.

Un marché de travaux a attribué le lot maçonnerie à l'entreprise TMH (27 722.64 € TTC) et le lot menuiserie à l'entreprise LAGUIAN (2 506.80 € TTC).
Les travaux sont actuellement en cours, sous maitrise d'œuvre du cabinet d'architecture DESQUEYROUX (frais d'honoraires fixés à 12% du montant des travaux HT, soit 3 627.53 € TTC).
L'association des Amis de Lagastet poursuit son implication participative et financière et ceci, depuis le début du projet. Pour cette dernière étape, le fonds de concours apporté par l'association est de 2 900 €, soit 10% de l'opération.

Depuis 2011, le programme cumulé de réhabilitation de l'édifice (travaux et maîtrise d'œuvre) se chiffre à 194 000 € TTC (dont financement à hauteur de 10% porté par les Amis de Lagastet).

PROJET D'EXTENSION DE LA SALLE DES SPORTS

Le cabinet d'architecture SLK, en charge de la conception de ce projet, a rendu sa copie. L'avant-projet présenté correspond au programme arrêté par la municipalité. Il est le fruit d'une longue mais nécessaire concertation, notamment avec l'ACCA.
Le projet satisfait les attentes techniques et fonctionnelles de l'association. Il est précisé que cette dernière apportera un financement de 60% environ de l'investissement qui lui sera dédié. Il était donc légitime de mener étroitement la phase de concertation avec les acteurs concernés.

Deux autres espaces font également partie du programme d'extension :
- L'un est dédié au stockage du mobilier (tables, bancs, chaises, …),
- L'autre sera prioritairement affecté aux réceptions des diverses manifestations associatives (loto, sport, vide-greniers, …). Ce lieu sera équipé d'un espace dédié à la fabrication des repas, proportionné à la capacité d'accueil de la salle attenante, soit l'équivalent d'une cuisine privative aux normes publiques. Il n'est pas question de faire une salle des fêtes « bis ».

Un tel projet (estimatif en cours) ne pouvant voir le jour sans soutien financier d'envergure, le temps est venu de solliciter les organismes financeurs. Dans quelques semaines et si la part restant à charge de la commune permet de faire aboutir le projet global, un marché de travaux sera lancé.
Dans le meilleur des mondes, la première pierre sera posée au début du 2ème semestre 2020.

LOTISSEMENT DE CÈS

En passant devant le lotissement de Cès, les plus avertis d'entre vous aurez certainement remarqué que les maisons poussent plus facilement que les végétaux …

Pour la petite histoire, une grande majorité d'arbres et d'arbustes n'ont pas survécu, certains même après avoir déjà été remplacés. Les causes sont multiples mais presque toutes convergent vers le prestataire en charge du lot espaces verts. Malgré les obligations qui lui incombent, l'entreprise a largement négligé le service après-vente nécessaire à la reprise des végétaux. C'est une triple peine pour la commune : écologique, esthétique et financière. Une longue et pénible négociation est en cours entre la municipalité et l'entrepreneur. Il est trop tôt pour dire si de nouveaux sujets seront replantés et il est déjà trop tard pour les adeptes de la Ste Catherine !!!

Pour la partie commercialisation des lots, aucun souci. Elle avance vite et bien. Il ne reste plus que 8 lots disponibles sur les 26 que compte l'aménagement, tout ceci en 2 ans et demi, à peine.

Il est à noter que le choix pris par la municipalité de finaliser les aménagements s'est révélé être payant. Commercialiser un lotissement, c'est aussi proposer un environnement et permettre à chaque acquéreur de mieux se projeter. Les travaux de voirie étant intégralement terminés, les co-lotis et leurs prestataires sont garants de la pérennité de ces infrastructures publiques (trottoirs, bordures, voirie, espaces verts, éclairage public).
Jusqu'à lors, ce contrat moral a été tenu et nous remercions l'ensemble des acteurs concernés. Gageons que ceci perdure jusqu'au terme des constructions. Il y va de la préservation du cadre de vie de chacun.

Bienvenue à tous ceux qui ont décidé de poser leurs valises à AURICE.

Le rapporteur de la commission finances
Frédéric LAFITTE

LA VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019

DÉCORATION DE MONSIEUR MAX DAILLEDOUZE

Après avoir été décoré le 11 novembre 2014 de la croix de combattant, ce 11 Novembre dernier, Max DAILLEDOUZE a reçu la médaille de la Reconnaissance de la Nation.

Pupille de la Nation, Max DAILLEDOUZE a été appelé sous les drapeaux le 3 janvier 1957, affecté à la 4°Compagnie du Bataillon de Joinville. Il est ensuite muté au centre d'instruction du 126° Régiment d'Infanterie à BRIVE. Nommé 1° Classe, il est affecté en janvier 1958, au 43° Régiment d'Infanterie à Meknès au MAROC, où il y fut maintenu sous les drapeaux jusqu'en 1959.

Titulaire de la médaille commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre en Afrique du Nord, il est libéré en avril 1959.

Toutes nos félicitations et celles de la population présente, ce jour-là.

DÉCORATION DE MONSIEUR DENIS DUVIGNAU

Déjà titulaire de la médaille de la Reconnaissance de la Nation, décernée en 2010 à Saint Sever par Mr Max PASSICOS, Président des anciens combattants, Denis DUVIGNAU a reçu ce 11 Novembre dernier la Croix de combattant.

Denis DUVIGNAU a été appelé sous les drapeaux le 5 Novembre 1962, affecté 3 mois au 57° Régiment d'Infanterie à SOUGE. En Février 1963, il fut transféré en ALGERIE au 57° Régiment d'Infanterie à BOUGIE. A la fin de la guerre il fut nommé 1° Classe, le 09 Janvier de la même année et renvoyé en Métropole en Octobre 1963, au 157° Régiment d'Infanterie de Marine à VERDUN, où il fut maintenu sous les drapeaux jusqu'au 30 Avril 1964.

Toutes nos félicitations et celles de la population présente ce jour-là.

Sylvie MARTINS

LA VIE MUNICIPALE

UNE PENSÉE TOUTE PARTICULIÈRE

teintée de tristesse lors de la disparition brutale de Pierre BATS en septembre dernier.

Pierre était un voisin de CAUNA mais avait son élevage de taureaux sur notre commune : la ganadéria « ALMA SERENA ».

Nous lui avions consacré un reportage dans nos ECHOS N°8 (Janvier 2012, pour ceux qui auraient conservé les bulletins au fil des années et envie de relire cet article).
Je vais dire et redire ce que tout le monde a dit : Pierre était un homme « passionné » … de ce monde « taurin » : il suffisait de l'écouter pour comprendre que ce n'était pas chez lui un simple « loisir ».

Nous pensons à Corinne, son épouse, 1ère adjointe à la Mairie de Cauna et déléguée au SIVU SCOLAIRE. Nous pensons à ses enfants, trop jeunes pour perdre un papa.

Pierre… tu resteras une « belle » rencontre dans nos ECHOS.

Sylvie MARTINS

LE CARNET 2019

NAISSANCES

- Solène DUPOUY née le 30/03/2019 à Mont-de-Marsan
- Andréa GRAFF née le 11/08/2019 à Mont-de-Marsan
- Tyllio LIAGRE né le 23/08/2019 à Mont-de-Marsan

DÉCÈS

- André Laurent CASTETS le 08/02/2019
- Jean-Paul HABAS le 25/02/2019
- Marie-Rose Fernande LIGNIERES épouse CASTETS le 21/03/2019
- Marie CAZAUBON épouse CAZENAVE le 12/04/2019
- Emile, Germain, Marcellin GARDESSE le 08/06/2019
- Van Dom LE le 18/08/2019
- Line DUHART épouse CASTETS le 14/09/2019
- Marie Thérèse MALLET épouse FOSSES le 22/10/2019
- Annie CADILLON épouse CRABOS le 25/12/2019

MARIAGES

- Guillaume GUIGNARD et Mélanie PERCACCIOLI le 02/02/2019
- Jérôme AUDIGNON et Sophie HOUGUET le 27/07/2019
- Frédéric REIN et Stéphanie CARRE le 03/08/2019
- Nicolas OLIVIER et Annabelle SAURA le 03/08/2019
- Jonathan RIVIERE et Camille LABARRERE le 10/08/2019

PACS

- Nicolas Urbain GUDE et Carole Sylvie DUVIGNAU le 28/06/2019

Hommage à "3 figures" du village

Le 8 février 2019, nous apprenions le décès d'**André CASTETS** du Moulin de Lagastet.

Agé de 93 ans, André, meunier de son métier était une 'grande figure' de notre village de par sa profession, mais aussi de par son implication au sein des municipalités de 1959 à 1995. Il fut d'ailleurs 1er adjoint pendant 18 ans.

Homme très ouvert, au caractère entier mais toujours affable, André avait une énergie incomparable lui permettant jusqu'à son dernier souffle l'exploitation de sa minoterie avec son fils Bernard.

Le 'maire de Lagastet' comme on l'appelait amicalement, recevait des tas d'amis avec qui il partageait avec force les faits divers, les sports, la politique, il adorait aussi raconter les aventures pendant la dernière guerre de 45 et les histoires d'autrefois, souvent avec un humour décapant.

Le 9 septembre, après plusieurs hospitalisations, c'est son épouse Line qui le rejoignait au cimetière de Lagastet à l'âge de 89 ans.

Le 25 février un autre 'visage' d'Aurice nous quittait à l'âge de 67 ans. Le traiteur **Jean Paul HABAS** était un personnage au caractère bourru et entier mais très attachant. La chasse et la pêche n'avait pas de secrets pour lui, surtout la palombe et la truite.

Nous nous souviendrons longtemps de ce cuisinier hors pair dont sa renommée régalait noces, fêtes et banquets au village et dans tous les environs.
Nous attend-il dans l'au-delà pour un autre banquet ?

Enfin **le 8 juin**, **Emile GARDESSE** dit **'Milou'** nous quittait à l'âge de 86 ans. Milou était un homme entrainant, joyeux, c'était le poumon du quartier de 'Trouchet', toujours l'humour et la bonne blague pour détendre l'atmosphère en toutes occasions. Agriculteur engagé, il aura consacré sa vie à la paysannerie, à l'élevage.

Travailleur infatigable, il trouvait le temps de s'investir dans les associations, les lotos, ainsi qu'au conseil municipal pendant 43 ans, de 1965 à 2008, il terminera ses mandats en tant qu'Adjoint d'Henri DAUGA.

Nous n'oublierons pas bien évidemment les autres personnes connues ou moins connues, décédées en cours d'année et qui, elles aussi ont contribué à l'amitié et la solidarité, à la vie de notre village : Monsieur Van Dom LE, Mesdames Marie-Rose Castets, Marie Cazenave, Line CASTETS, Marie Thérèse FOSSES, Colette DESORMIERE et Annie CRABOS.

A toutes ces personnes, nous leur disons merci pour ce qu'elles nous ont apporté, ce qu'elles nous ont fait partager de leur vivant.
Adischats Amics

**Le Maire,
Francis CAZAUX**

LA VIE MUNICIPALE

ÉCOLE : DES NOUVELLES DE NOS CANTINES

Les quatre cantines de notre RPI sont gérées par une association - l'ACRAM - composée de parents bénévoles et… investis ! Nous pouvons en témoigner : nous sommes allés à leur rencontre en novembre dernier pour discuter des nouveautés préconisées en termes de menus végétariens.

Nous pensions « amener la bonne parole » ; nous nous sommes rendus compte que le sujet était à l'ordre du jour depuis plusieurs semaines, et que sa mise en pratique était prévue, après validation des quatre cantinières !

Que dit le législateur ? Il s'agit de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, du 30 novembre 2018, dite Loi « EGALIM ». L'article 24 de cette loi concerne les restaurants collectifs.

Trois nouvelles normes s'imposent aux responsables :

- La mise en place d'un repas végétarien hebdomadaire, dans un souci d'une alimentation saine, qui vise la réduction de la consommation de viande.
- La recherche de produits de qualités et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.
- La fin de l'utilisation de contenants alimentaires en plastique pour la cuisson ou la réchauffe des plats.

Le travail de l'ACRAM et des cantinières est en tous points remarquable, car il répond avec beaucoup de sérieux à ces trois exigences.

La liste des producteurs locaux est parlante :

- Boucherie Mirande à St Sever
- Poulets de la Ferme du Pillon à Doazit
- Fraises et asperges de Cazenave et Dubourg à Le Leuy
- Kiwi de chez Gude à Aurice
- Coeurs et aiguillettes de canard de chez CASTAING
- Cuisses de canard de chez Damien Sourbié, Moulin de Labat, à Eugénie les Bains.

De même les menus proposés aux enfants toutes les 5 semaines :

CANTINE SCOLAIRE ACRAM 2019/2020

	SEMAINE 1	SEMAINE 2	SEMAINE 3	SEMAINE 4	SEMAINE 5
LUNDI	Charcuterie	Salade de crudités avec fromage + semoule	Potage de légumes V	Brocolis et oeuf dur	Macédoine
	Brandade de morue	Confit de canard	Pizza / friand/ crêpes fromage	Pâte Carbonara	Sauté de veau
	salade	Carottes Vichy	Poêlée de légumes		Riz ou pâtes
	yaourt	Patisserie	Yaourt	Fromage blanc	Fromage et fruit
	**********	**********	**********	**********	**********
MARDI	Potage à la tomate	Betteraves ou concombres/tomates	Salade composée	Pizza tomates / fromage	Betteraves
	Aiguillettes de canard	Daube	Saucisses	Rôti de porc	Hachis parmentier
	Purée	Pommes de terre/carottes	Lentilles	Poêlée de légumes	Salade
	Fromage et fruit	Compote-fromage blanc	Fromage blanc ou flan	Riz au lait	Tarte aux fruits
	**********	**********	**********	**********	**********
JEUDI	Salade divers V	Velouté de légumes V	Velouté de légumes	Tourin V	Potage de légumes V
	Boulettes de légumes	Spaghetti sauce aux légumes ou lasagnes	Poisson	Omelette aux pdt	Gratin de pâtes aux légumes
	Gratin de Choux fleurs béchamel		Gratin de pâtes	Salade	
	Salade de fruits	Fruit ou yaourt	Fruit	Glace et fruit	Yaourt ou flan
	**********	**********	**********	**********	**********
VENDREDI	Salade composée ou melon	Salade de riz	Tomates - feta	Salade de PdT	Carottes rapées
	Poulet	Filet de poisson	Poulet	Magret	Coeurs persillés
	Pâtes	Gratin de courgettes	Riz piperade	Haricots verts ou beurre	Frites
	Yaourt	Glace	Compote - biscuits	Flan ou fruit	Fromage / salade de fruits

Christophe SOURROUILLE

RIMES FÉMININES POUR CHANTONS SOUS LES PINS

Nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau un concert de notre partenaire le vendredi 20 mars. En voici la présentation ; elle se passe de commentaires… Venez nombreux !

Marion COUSINEAU : « Moi qui n'ai pas d'ailes »

Quand la dernière note d'une chanson résonne, les mains prêtes à applaudir restent suspendues. Elles attendent. Comme si elles allaient briser quelque chose. Moment de grâce … Seule avec sa basse, Marion Cousineau apporte une touche musicale rare dans la chanson, pour ne pas dire inédite. Une inspiration originale, une écriture introspective, et poétique doublée d'un sens de la formule, elle transmet avec "un besoin de vérité et d'authenticité" qui touche chacun.

Zoé SIMPSON : « Femmes debout »

FEMMES DEBOUT est un album gorgé d'histoires de femmes que j'ai connues, vues, lues... Elles sont dans un instant de leur vie où tout pourrait s'écrouler, où elles pourraient s'effondrer, mais où elles tiennent. Debout. Fortes. Indociles. Elles dansent sur le feu. Le cœur de mes femmes bat dans mes chansons, se mêle au mien. Un rythme cardiaque musical. Tantôt ballades, tantôt pop électro, chaque arrangement porte leur souffle, leur histoire. En poésie. Faire du beau avec du moche. Et danser.

Christophe SOURROUILLE

RECENSEMENT de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer…

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie
ou vous rendre sur **www.le-recensement-et-moi.fr**

Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Insee & votre commune

SIMAL : LE SENTIER DE L'ADOUR

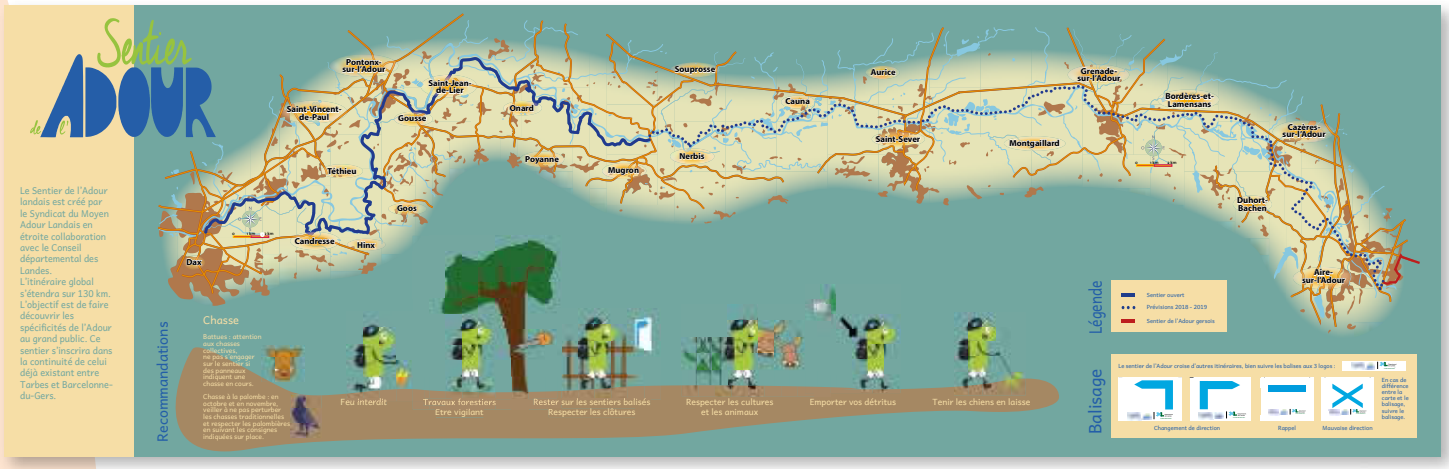

DE QUOI S'AGIT-IL ?

C'est un itinéraire réservé aux mobilités douces permettant de relier Dax à Aire sur l'Adour en se connectant au sentier de l'Adour existant de Tarbes à Barcelonne du Gers.
En plus de proposer un nouvel itinéraire dédié à la promenade le long de l'Adour, l'objectif est également de valoriser le patrimoine naturel, culturel et architectural attenant au fleuve.

UN PROJET DE LONGUE HALEINE

Dans les cartons du SIMAL depuis les années 1990 le sentier de l'Adour a pris forme pour donner suite à une étude de faisabilité qui a démarré en 2011.
A l'issue de l'étude, les élus du syndicat avaient arrêté un tracé à mettre en œuvre.
Initialement de Dax à Mugron l'itinéraire était prévu rive gauche, de Mugron à Cazères rive droite et de Cazères à Barcelonne rive gauche.
Toutefois des aléas sont survenus lors de la mise en œuvre : franchissement complexe du pont de Mugron pour changer de rive, contournement de gravières, refus d'autorisations de passage de la part de certains propriétaires.
L'ensemble de ces évènements a amené le SIMAL à revoir le tracé de l'itinéraire initialement prévu en admettant que le sentier s'éloigne parfois de l'Adour et emprunte occasionnellement des routes pour permettre sa continuité.
La commune d'Aurice a été impactée par ces changements car de Mugron à St Sever, le sentier cheminera en définitive rive gauche, de ce fait la commune n'est donc plus concernée par l'itinéraire.

CONCRÈTEMENT ÇA EN EST OÙ ?

Tronçons aménagés
2016 : DAX – CANDRESSE
2017 : CANDRESSE – MUGRON

Prévisions des tronçons à aménager
2020 : MUGRON – ST MAURICE
2021 : ST MAURICE – BARCELONNE

Contrairement au 1er tronçon ouvert de Dax à Mugron, le tronçon restant à aménager est composé en grande majorité de parcelles privées (environ 100 propriétaires concernés) par conséquent la phase de conventionnement durant laquelle le SIMAL les rencontre un à un nécessite beaucoup de temps.
En fin d'année 2019, le linéaire de Mugron à Barcelonne est conventionné à 75%.

CURIEUX DE DÉCOUVRIR UNE PORTION OUVERTE ?

Nous constatons que ce sont les locaux qui s'approprient principalement l'itinéraire dont les clubs de course à pied, de randonnée et de troisième âge. Pour les portions à proximité d'établissements thermaux (DAX, PRECHACQ) de nombreux curistes s'y promènent également.
Sur le site internet du SIMAL (www.syndicatmoyenadourlandais.com) vous pouvez télécharger les qui vous accompagneront dans la découverte des portions ouvertes de DAX à MUGRON : il vous faudra cliquer sur l'onglet » Sentier de l'Adour » puis « préparer sa randonnée ».

Alice TASTET,
Technicienne SIMAL Sentier de l'Adour

LE BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

Une initiative lancée par le Conseil Départemental des Landes pour l'année 2019 qui consistait à mettre à disposition un budget de 1 500 000 euros pour permettre le financement de projets dans une démarche particulière « permettre aux Landais de décider de l'utilisation de 1,5 M€ cette année. »

Pourquoi « participatif citoyen » ? Parce que lors d'ateliers, des citoyens ont élaboré dans une démarche de co-construction avec le Conseil départemental, un règlement pour permettre la répartition de cette enveloppe : quelles idées, leur recevabilité, les modalités du vote, le calendrier…

Ainsi a été défini que « pour être recevable, une idée devait servir l'intérêt général et relever du champ d'action du Département des Landes : solidarités, éducation, jeunesse et sports, environnement et cadre de vie, tourisme, culture et patrimoine, numérique et développement local et concerner des dépenses d'investissement (projet de construction, d'aménagement, acquisition de matériels ou d'équipements durables). »

En septembre plus de 900 idées étaient déposées, 367 retenues en octobre. Il ne restait plus qu'à ces porteurs de projets de faire campagne en novembre pour obtenir le maximum de votes.

Le 10 décembre les 37 lauréats ayant obtenus le plus de vote par Internet ou par bulletin étaient connus. La phase de réalisation commence alors, possible jusqu'en 2020 /2021.

Les Amis de Lagastet ont déposé une idée : « une belle porte pour la chapelle » visant le remplacement de l'actuelle porte très abîmée. Malgré une campagne très active dans la commune, les familles, sur les réseaux sociaux, une présence sur le marché, le soutien de la paroisse, les votes obtenus n'ont pas été suffisants. Merci à toutes celles et ceux qui ont voté.

Le Conseil départemental devant le succès et la mobilisation des citoyens a annoncé une deuxième édition de cette initiative en 2020. Cela nous laisse le temps de peaufiner nos stratégies de vote, nous savons désormais qu'il faut plus que jamais jouer collectif pour être à l'arrivée.

A vos projets !

Anne CASTETS

UNE BOÎTE… DES LIVRES… UNE BOÎTE À LIVRES !

Elles fleurissent dans les villes, ces « boîtes à livres » : on y trouve des classiques, comme des romans de gare, des polars, des BD… Et pourquoi pas chez nous, à Aurice ?

Figurez-vous que l'idée a germé l'année scolaire dernière dans la tête des élèves de l'école : une boîte à livres pour la cour de récréation, pour ceux qui boudent le foot et les rigoles creusées à mains nues dans le sable humide ou la boue ! « Bouh ! Je préfère lire ! » C'était une franche bonne idée, ça ! Alors nous avons fait appel à Magic-Mathieu (Baché) - pour la conception de la boîte – et à Wonder-Nathalie (Grulois) – pour la déco ; avec elle, les élèves mettront eux aussi la main à la pâte !

Et comme toute bonne idée fait justement son chemin, une boîte à livres pour tous va apparaître dans les semaines qui viennent pour toutes les auriçoises et tous les auriçois, et aussi pour tous les gens de passage : sur la place du village, confortablement adossée à la cantine. Pour la nourrir, nous faisons appel à vous : des romans délicieux à faire partager ? Venez les apporter en Mairie où nous les stockerons, en attendant… de les mettre en boîte !

Christophe SOURROUILLE

A.S.A. DEBOUT LES GARS DE LA MARINE !

Le second semestre 2019 a débuté par un modeste repas préparé par un « cuisto » amateur très sympa prénommé Marc …Désolé ce n'était pas votre scribe ! Seule une soixantaine de convives avait répondu présents à l'appel de notre dévouée Présidente. Devant la baisse continue de participants faudra t'il maintenir ce rendez-vous de juillet ?

La première ballade de l'ASA nous a conduit vers le département voisin, le Gers avec qui nous avons quelques points communs, entre autres l'Armagnac.

Notre 1ère visite concerne un petit village médiéval Laressingle baptisé « le petit Carcassonne » qui témoigne du passé troublé de la Gascogne au Moyen Âge. Ce petit village, ancienne résidence des abbés de Condom, fut édifié au XIII siècle : Larresingle est le plus petit village fortifié de France. Ses remparts « annulaires » abritent une église romane du XIIe siècle. Tombé en déshérence après la révolution, le village sera sauvé des ruines par le Duc de Trévise qui fonda en 1933 un comité de sauvegarde auprès de financiers américains.

Notre excursion se poursuit par une visite libre de la cathédrale St Pierre de Condom.

L'heure du repas approchant, nous avons pris place à bord du d'Artagnan, l'un des 4 mousquetaires dont la statue de ces personnages trône devant l'entrée de ce lieu religieux.

Le d'Artagnan, bateau promenade et de restauration nous a accueilli pour un repas frugal.

Ne croyez pas pour autant que l'ASA se spécialise dans les mini croisières ! Après les fleuves Adour, Garonne, les rivières Dordogne, Lot et notre célèbre Courant d'Huchet, nous voici sur la BAÏSE à Condom (ne pas oublier le ï pour ne pas choquer nos voisins britanniques et notamment à CONDOM).

A l'issue de cette ballade gourmande ou seuls des produits locaux nous ont été servis sans omettre le divin nectar l'Armagnac, il ne nous reste que la visite d'un chai ayant fait la réputation de ce département : les chais centenaires des ARMAGNACS RYST-DUPEYRON. Ils sont situés dans le cadre magnifique de l'ancien Hôtel de Cugnac du XVIIIème siècle.

Un diaporama nous a retracé l'histoire de ce délicieux breuvage, des vendanges à la distillation.
A noter que l'Armagnac est originaire de trois régions : le Bas Armagnac (à cheval Gers Landes), le Haut Armagnac (jouxtant le Lot et Garonne) et enfin le Tenarèze.
Selon la formule « consacrée »... A boire avec modération !
Sur le chemin du retour une petite halte au village de Gondrin s'est imposée. Nous avons assisté à la fabrication de la croustade dans un atelier artisanal : subtil mélange de pommes, d'armagnac et de fines feuilles de pâte étirées à la main. Dégustation obligatoire !!! puis retour à Aurice après un tel périple !

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

A.S.A. DEBOUT LES GARS DE LA MARINE ! (suite)

Dernière escapade pour épicurien chez nos voisins et néanmoins amis basques.
Un petit « casse-croûte » chez Léonie à Labenne après un demi-tour au jardin d'oranger (dixit le chauffeur… jardin d'os rangés …jeux de mots).
Le petit Bayonne, mondialement connu lors des férias, nous accueille chez Pierre Ibalde à la maison du Jambon… de Bayonne. Évident n'est-ce pas ? ou s'exposent jambons, saucissons, foie gras. Dégustattion !!!

Etant à proximité de l'Espagne, une escapade gourmande nous conduit à Usurbil (lieu de pèlerinage pour l'ASA par ses fréquentes visites) : un repas « pantagruélique » nous y est servi : omette morue, morue aux piments verts, côte de bœuf, fromage, le tout arrosé de vin de pomme (cidre). Passage obligé par les ventas de Béhobie puis retour à Aurice.

Autre temps fort : le repas populaire du 11 Novembre préparé par Céline du TOURON. Excellent !
Pour ce 101 anniversaire de l'armistice de 1918, un hommage fut rendu aux médaillés d'Aurice et de St Sever, venus en voisins, nous rappelant notre devoir de Mémoire.

L'année 2019 s'est achevée … une fois n'est pas coutume, par un repas préparé par Mathieu PERRIN de Benquet dont le menu a fait pâlir l'assemblée rassemblée ce 14 décembre dernier : soupe de Champagne, velouté de poireaux et ses noix de St Jacques, écrin de ris de veau aux cèpes, magret de canard et son escalope de foie gras sauce morille (garniture du chef), duo de fromages fermiers et sa confiture / bouquet de jeunes pousses, soufflé glacé grand Marnier et mandarine, champagne, café, digestif.
Pas trop mal pour finir l'année !
Petite info : dorénavant il serait souhaitable que les participants aux après midi détente s'inscrivent afin de faciliter l'organisation.
Christiane vous informe qu'elle souhaite faire valoir ses droits à la « retraite » ;elle ne se représentera donc pas au bureau de l'ASA.

L'ASA vous adresse ses meilleurs vœux pour 2020 et espère que perdureront les ECHOS D'AURICE !

Marc JUZAN

THÉÂTRE NATIONALE 10 D'AURICE

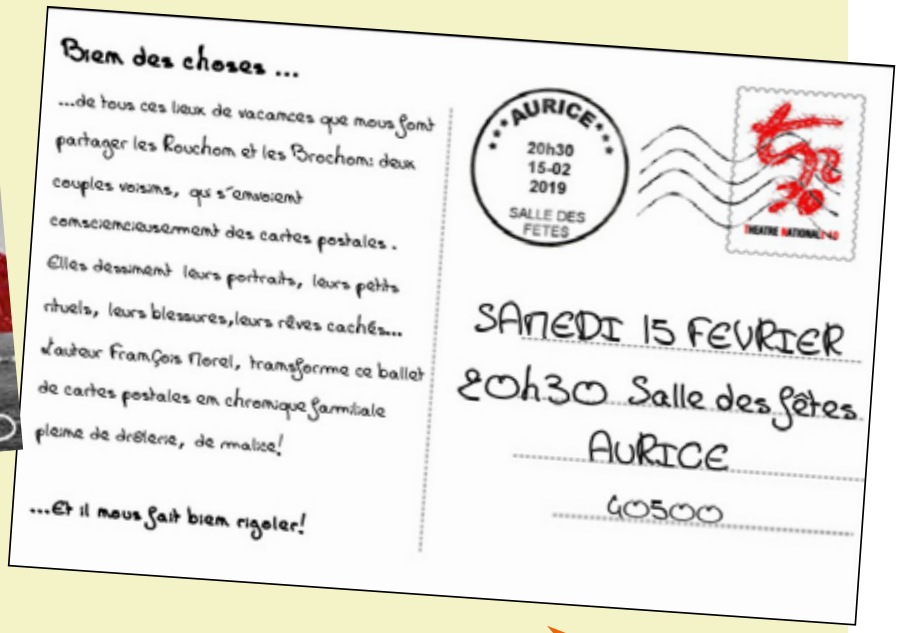

Christophe SOURROUILLE

LES AMIS DE LAGASTET : RÉTROSPECTIVE

Les Amis de Lagastet souhaitaient marquer l'année 2019 par une rétrospective les 13,14 et 15 septembre pour marquer la fin de la restauration du meuble de sacristie et saluer le travail réalisé par les bénévoles. Durant ces trois jours les vêtements liturgiques étaient exposés, ainsi que des photos et objets, une vidéo, signée par Karine Daverat, retraçait les moments clés, le repas du dimanche a clôturé la rétrospective.

Extrait du discours lors de l'ouverture de l'exposition, le vendredi.

« ... Quelques années viennent de s'écouler le temps de marquer une pause est important, de regarder ce que l'association à apporter et de saluer la dernière réalisation : la restauration du meuble de sacristie
Nous n'avions pas conscience en créant l'association en 2011 pour soutenir la restauration de l'édifice fermé en 2007 de redécouvrir l'histoire :

- *De l'abbaye de St Sever dont dépendait Lagastet au XIIIème et dont la dîme était conséquente : les terres et les vignes de Lagastet étaient d'un bon rapport ,*
- *De France puisque durant les guerres de religion du XVI siècle le bâtiment fut brûlé,*
- *De la commune : « La commune d'Aurice a été créée le 27 octobre 1789 à partir de territoires de seigneuries dépendant des paroisses de Notre Dame de l'Assomption d'Aurice, de celle de Notre Dame de l'Assomption de Lagastet et en partie de la paroisse de Sainte-Eulalie de Saint-Sever.*
  Ces paroisses étaient sous l'autorité religieuse de l'abbaye bénédictine de Saint-Sever qui prélevait la dîme. »
- *Du quartier révélé par Michelle Tastet Brettes au cours de conférences dont « un épisode de la révolution » et « l'histoire de la cloche volée ».*

Et puis nous avons écrit notre page d'histoire par les travaux bénévoles entrepris par une quarantaine de personnes, par étapes successives :
La poussière du chantier lors du déblayage des murs intérieurs et extérieurs, le nettoyage des boiseries a marqué les premières années.

La lumière des vitraux : les membres de l'association ont visité les églises locales pour essayer de définir ce que nous voulions en remplacement des baies à motifs géométriques. L'abbé Bop nous a guidé en reprenant les éléments de notre patrimoine : Aurice, trois lieux de culte dédiés à la Vierge et dans la chapelle une statue peu commune avec un sceptre signe de pouvoir royal, une robe aux plis en mouvement : c'est donc une figure féminine, colorée, avec du mouvement, qui a défini la commande réalisée dans une expression contemporaine par Brigitte Nogaro maître verrier à St Paul les Dax laissant à chacun une libre interprétation.

De l'eau et de la peinture durant trois jours avec Pierre, Henri, Jean-Pierre, Odile, Anne pour nettoyer la statue de la vierge en bout d'allée, par un sablage sous la pluie et le regard inquiet des passants voyant la statue couleur chocolat avant la couleur blanche définitive.

Dans la sacristie les vêtements liturgiques ont été nettoyés et inventoriés, un recueil édité. Ces vêtements nous parlent d'un temps où la chapelle était un lieu de pèlerinage avec ornements et pompe des années 50.

Enfin le meuble de sacristie Un défi ! Lors du démontage on nous avait prédit qu'il serait impossible à remonter.

Il est resté 9 ans en puzzle géant qu'il a fallu reconstituer sans plan. C'est le travail de Michel Hourcade aidé de Francis, Odile et Anne. Cet amateur passionné, équipé à raison d'une ½ journée par semaine pendant 2 ans est parvenu à le reconstituer. Le défi consistait également à trouver du bois de chêne sec, un atelier pour le sciage. Celui de Claude Lubereilh à Cauna ou de Ph Clavé à Haut Mauco avec l'aide de Christian, Daniel… 6 personnes ont été nécessaires pour le réinstaller. Il devrait passer les siècles à venir.

L'animation du quartier une autre action des Amis de Lagastet :

LES AMIS DE LAGASTET : RÉTROSPECTIVE (suite)

La première animation fut le feu d'hiver en décembre associé à des contes, du chant choral, de la magie, des danses traditionnelles, et du vin chaud avec nos partenaires : Graines de conte, les Troup'Adour, les Baladins de Mauco, les Charnegous,
On a poursuivi par un repas sous les platanes avec des conférences des chants, puis Des marches récréatives « un concept à nous » marche et jeu, des soirées théâtre à la salle des fêtes.
Mais dans la chapelle en travaux il reste deux mémorables journées de théâtre mises en scène par Bernard Castets avec des acteurs du cru jouant « le Carriot » et « Querelle de cloche » …

Enfin la collecte des dons pour réaliser tout ceci.
La participation active bénévole d'une quarantaine de personnes depuis le 4 juillet 2011 est estimée par Mme Desqueyroux entre 25 à 30 000 €.
La collecte a rapporté 17 700 € (don des particuliers, du Comité des fêtes d'Aurice, de la paroisse, du Crédit agricole, des Amis des églises anciennes) qui ont été remis à la municipalité pour les travaux.

Les produits des manifestations ont servi à compléter les dons, acheter des matériaux faire fonctionner l'association.
Il y a les dons plus discrets, réduction de facture, ajout de produits alimentaire, de pâtisserie lors des repas, en prêt de matériel. Nous devons à Guy Junca de Eyres Moncube le don de belles planches de chêne sec pour le plateau du meuble.

Les dons en savoir-faire, en talent : la cuisine, la menuiserie, la communication, la photographie, le bricolage, décoration, la gestion...
Mais le plus grand et le plus ordinaire des dons reste le temps que chacune et chacun a donné à ce projet. Ce temps qui nous lie à d'autres, qui ont eux-mêmes, avant nous, pris soin pour que cet édifice reste debout, trace d'un patrimoine bâti il y a quelques siècles.
Pour tout cela merci ».

Le samedi une célébration a réuni une soixantaine de personnes, le repas du dimanche une centaine qui ont visité, apprécié l'exposition, la visite de la sacristie, la vidéo. Cette vidéo composée de photos en diaporama a eu le pouvoir de rappeler les moments importants, de revoir les personnes à l'œuvre au cours des travaux, les acteurs du « Carriot » et de « Querelles de cloche » de voir défiler les animations. Nostalgie et joie du travail accompli !!

Une fois encore les bénévoles se sont mobilisés pour la mise en œuvre de cet évènement qu'ils soient remerciés pour leur contribution, et le public pour sa participation et ses compliments pour l'action menée.

Enfin, je voudrais souligner et remercier tout particulièrement les employés municipaux pour leur disponibilité et leur soutien technique à chaque manifestation ou activité de l'association tout au long de ces années.

Anne CASTETS

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

UN PEU PLUS DE TRAVAIL POUR LE PHOTO CLUB D'AURICE !

L'année 2019 se termine, et déjà le Photo Club d'Aurice prend de nouvelles bonnes résolutions ! En effet les membres souhaitant améliorer leur technique photographique, il y aura deux réunions par mois dorénavant, le premier jeudi du mois, qui restera la réunion mensuelle habituelle où plusieurs sujets seront évoqués notamment la participation et la préparation de certains concours, expositions ou manifestations, puis, une réunion supplémentaire le troisième jeudi du mois qui sera consacrée à la technique pure, une heure d'approfondissement et de perfectionnement sur les diverses techniques de photographie et ce, dès janvier 2020.

Mais avant d'apercevoir l'horizon de cette nouvelle année, petit retour sur notre exposition annuelle de 2019 qui a eu lieu le 17 novembre. Affluence habituelle malgré le mauvais temps, mais de saison tout de même! et parmi les presque 150 photos exposées le choix du public donne le résultat ci dessous :

Le photo Club souhaite également remercier les Auriçois qui sont venus faire des photos de famille lors de notre week end atelier studio photo du 19 et 20 Octobre, c'était la deuxième année que nous proposions gratuitement ce service aux Auriçois, nous avions souhaité faire cette animation afin de remercier la commune pour sa participation à l'achat d'un studio photos par une subvention exceptionnelle. En espérant avoir fait des heureux... cependant, en voyant les sourires sur les photos nous pensons avoir réussi ...

Nous en profitons pour vous signaler que nous serons à nouveau présents chez nos voisins de Bas-Mauco le 17 Mai 2020 pour la nouvelle édition du Festival des Passions avec une nouveauté, juste un petit indice, nous ne ferons pas cette fois d'exposition photo, mais nous avons en tête une animation innovante en relation avec le thème 2020 "Passions et Terroir", mais pour en savoir plus il faudra venir nous y retrouver. Le même jour, le dimanche 17 Mai 2020, parce que nous n'avons peur de rien et que nous sommes aussi un peu magiciens ! nous serons aussi au cloître des Jacobins à Saint Sever pour la manifestation "Photo Citée", pour cette occasion nous allons préparer une exposition qui se prêtera à merveille à ce superbe lieux.

Comme l'an passé, nous allons faire une approche de la photographie avec les élèves de CM2 du regroupement durant la programmation des TAP en début d'année.
Nous préparons la nouvelle saison et nous avons du travail dans l'objectif !

L'ensemble des membres du Photo Club d'Aurice vous souhaite à tous une bonne année ! Clic ! c'est dans la boîte !

www.photoclub-aurice.fr www.facebook.com/photo.club.aurice

Xavier DAVERAT

LE COMITÉ DES FÊTES

Au cœur du mois d'août ... la Fête !

Il y avait PARIS PLAGE en bord de Seine et ce fut AURICE PLAGE sur les berges de l'Adour.
Pas tout à fait mais qu'importe !
Des tongs, un bon chapeau, la crème solaire et une sacrée dose de bonne humeur : voici les éléments nécessaires pour affronter les 5 jours de fêtes que nous avait concocté l'équipe du comité.
« Ils vous attendent » était le slogan, un brin cinématographique publié sur Facebook.
La star du jour, Brice, alias Mr le Maire a pu remettre les clés de la ville, sans toutefois se laisser troubler par une charmante demoiselle « en détresse ».
Les adeptes « d'Alerte à MALIBU » comprendront.
Cette cérémonie de remise des clés est devenue un rituel à mon goût, incontournable, car il donne la tonalité de la fête.
Continuez et faites-vous plaisir !

Sylvie MARTINS

Le Bistrot d'Aurice

Le Bistrot d'AURICE a réouvert ses portes… au cœur du village.

Depuis le 14 octobre dernier, Nadège et Sébastien vous accueillent dans leur :

- Restaurant
- Bar
- Et épicerie sans oublier le pain confectionné sur place ainsi que les viennoiseries.

N'attendez plus pour un bon café ou une bonne bière au comptoir ou bien un petit repas entre collègues, amis ou en famille !

Le cœur du village bat à nouveau !

Sylvie MARTINS

Conception & impression : COPYTEL Mont-de-Marsan - Janvier 2020